



ACHARNEMENT DE VIOLENCES

AU PARLOIR !

Le mercredi 1er mars 2023, une altercation a eu lieu lors d'un parloir entre un détenu et une visiteuse. La visiteuse a décidé de mettre fin à la rencontre et les surveillants ont escorté le détenu jusqu'à la cabine de fouille. Au moment de la fouille, le détenu a refusé d'obtempérer malgré les injonctions répétées des surveillants.

Le personnel a demandé des renforts, mais le détenu s'est mis en colère et a violemment attaqué les surveillants en leur portant plusieurs coups, notamment une claque à l'agent de parloir, **un coup de poing au gradé de brigade qui a heurté violemment le mur, un coup à l'abdomen pour le deuxième surveillant de parloir et un coup de pied évité par un stagiaire. Un capitaine a été lui aussi mordu à la jambe...**



Grâce à la solidarité des surveillants, le détenu a finalement été maîtrisé et emmené au quartier disciplinaire. Le gradé de brigade a subi une ITT d'un jour ainsi qu'une blessure à l'arcade et une dent cassée, tandis que les autres surveillants ont été marqués psychologiquement.

LE SLP FO JUSTICE DEMANDE DES RENFORTS EN PERSONNEL POUR LE CENTRE PÉNITENTIAIRE DE LONGUENESSE ET EXPRIME SA RECONNAISSANCE ENVERS LE PERSONNEL CONFRONTÉ À UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS VIOLENTE ET UN MANQUE D'EFFECTIFS.

FO JUSTICE DEMANDE LE TRANSFERT IMMEDIAT DU DÉTENU APRÈS SA SANCTION DISCIPLINAIRE ET APPORTE SON SOUTIEN AUX AGENTS ET LEUR SOUHAITE UN PROMPT RÉTABLISSEMENT.

SLP FO Justice Longuenesse
Le 03 mars 2023

